

Orthographe

bonjour, quand redoubler le "S" initial quand on met le préfixe "RE" ? Y a-t-il une règle ? Merci d'avance.27z

En principe, on va redoubler "s" lorsqu'on ajoute le préfixe "re-" aux mots qui commencent par "s" ->

source - ressource, sauter - ressauter, sembler - ressembler, sentir - ressentir, etc.

Il n'y a que deux exceptions:

saler - resaler, salir - resalir

Référence ID de l'article : #1006

Auteur : Kanstantsin

Dernière mise à jour : 2012-12-08 19:47